

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur Général Adjoint du Pôle Solidarités

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Directeur Parentalité, Enfance, Culture, Sports
--

Grade et filière	Catégorie A + toutes filières
------------------	-------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE SOLIDARITÉS			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Parentalité, Enfance, Culture, Sports		1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- La Mission Evaluation, Organisation et Pilotage (MEOP)
- La Direction Communication
- L'ensemble des directions, missions et services du Pôle Solidarités
- L'ensemble des Pôles
- La Direction du Développement des Ressources Humaines et des Relations Sociales

Exercez-vous une fonction d'encadrement hiérarchique ?

OUI

Nombre de personnes encadrées : environ 300

B) Relations externes :

- Les services de l'Etat (Justice, Préfecture, Éducation Nationale, ARS...)
- Les élus locaux
- Les directeurs généraux des associations de protection de l'enfance, et leurs directeurs d'établissements et de service
- Le mouvement sportif
- Les acteurs culturels

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, le titulaire du poste exerce, avec son adjoint, la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de sa Direction.

A ce titre, il :

- Pilote et anime la direction en favorisant une dynamique managériale de coopération, d'efficacité et de responsabilisation,
- Assure la conduite de projets,
- Anime les rapports de transversalité et le partenariat,
- Veille et contribue à la qualité du service rendu,
- Veille au bon fonctionnement de la Maison Départementale de l'Enfance Simone Veil.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

- **Pilote et anime les services de la Direction :**
 - impulse les activités, coordonne, encadre et anime les équipes dans une optique de transversalité,
 - participe à l'élaboration des orientations stratégiques de la collectivité dans son secteur d'intervention, traduit en projet de service les orientations stratégiques inscrites dans le projet de direction, met en œuvre les décisions de l'Assemblée, contrôle leur bonne exécution, évalue, rend compte et propose toute évolution des politiques dont il a la charge,
 - participe à l'évaluation pluriannuelle des politiques publiques départementales pour son secteur d'intervention en collaboration avec la MEOP,
 - collabore avec la MEOP dans le cadre de sa mission d'évaluation, d'organisation et de pilotage, pour ce qui relève de son champ de compétences et avec les Directeurs de projets,
 - prépare le budget propre aux politiques dont il a la charge et veille à sa bonne exécution,
 - anime et encadre les personnels attachés à sa Direction, organise et optimise les moyens et ressources et contribue à la résolution des difficultés rencontrées par les services (organisation, conditions de travail, conflits internes, relations avec les usagers externes ou internes), en lien avec la DDRhRs,
 - relaie l'information auprès des services et s'assure de leur appropriation,

- pilote la procédure annuelle d'évaluation des agents de sa direction, définit les objectifs annuels en lien avec les chefs de service, conduit les évaluations des personnels qu'il encadre et propose les avancements et promotions,
- s'attache au développement des compétences des collaborateurs de sa direction et à la bonne intégration des agents,
- encourage et organise la bonne transversalité des actions conduites, au sein des Services, entre les Services, les Directions et les Pôles,
- veille à la réactivité et à la qualité du service rendu,
- garantit le respect des lois, règlements et procédures.

- **Propose et met en œuvre les politiques publiques dans les champs de l'enfance, de la culture, des sports et de la vie associative :**

- en fonction des orientations politiques, propose pour chaque secteur d'activité concerné une stratégie d'action publique privilégiant l'innovation, l'adaptation constante aux évolutions sociétales et la participation des publics tout en veillant à garantir au Département la cohérence, la sécurité et la visibilité de son action ;
- pilote l'élaboration et la mise en œuvre des schémas et des plans prévus par les textes ou souhaités par le Conseil Départemental, en lien avec les services de la Direction et des Directions impliquées, les partenaires et les élus,
- construit le cadre des CPOM enfance avec la DGAS et son adjoint, participe à leur négociation et supervise leur exécution ;
- impulse la mise en œuvre d'expérimentations favorisant l'innovation et la transversalité au sein de sa direction et avec les autres directions du Pôle,
- assure l'évaluation de la mise en œuvre des schémas, plans, CPOM et expérimentations ;
- facilite la mobilisation des supports sportifs et culturels dans l'accompagnement des familles et la prise en charge des mineurs en services et établissements ;
- veille à ce que les acteurs de la protection de l'enfance mobilisent autant qu'il est possible le droit commun ;
- par les évènements organisés (culturels, sportifs, colloques...) contribue à renforcer l'attractivité du Département.

- **Anime les rapports de transversalité et le partenariat :**

- Avec son collègue Directeur des Actions Médico-Sociales Territorialisées, est garant de la transversalité entre les services centraux de sa direction et les services territorialisés,
- veille à assurer un dialogue de qualité dans les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs ;
- contribue activement à la politique de contractualisation menée par le Conseil Départemental.

- **Veille et contribue à la qualité du service rendu :**

- est garant des processus de traitement des dossiers, de l'harmonisation des pratiques et de l'égalité de traitement des usagers, du respect de la réglementation,
- s'assure que les process d'alerte mis en place soient bien activés et efficaces pour permettre une remontée rapide des informations et la prise de décision adaptée,
- contribue au contrôle du service rendu par les partenaires associatifs conformément au cadre posé par le Département ;
- collabore avec la Mission Bientraitance en établissements et services sociaux et médico-sociaux/Jeunesse pour prévenir les risques de maltraitance et diffuser une culture de la bientraitance dans la prise en charge des mineurs et de leurs familles.

- **Veille au bon fonctionnement de la Maison de l'Enfance Départementale de l'Enfance Simone Veil :**

- encadre fonctionnellement le Directeur de l'établissement, et valide les propositions du Directeur de l'établissement en matière de RH en lien avec la DDRhRs ;
- veille à l'élaboration et à l'exécution du projet d'établissement et trace les perspectives d'évolution ;
- supervise la définition et la mise en œuvre des chantiers stratégiques pour l'établissement (adaptation permanente de l'offre de service à l'évolution des profils des mineurs accueillis, prévention des risques psycho-sociaux,) ;
- est garant de la transversalité entre l'établissement et les directions et services de la collectivité ;
- prépare avec le Directeur les instances associant les représentants du personnel (commission de surveillance, comité technique d'établissement, CAP).
- est amené à assurer l'intérim du directeur en cas de vacance du poste.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Expérience confirmée souhaitée dans le secteur d'activité
- Autonomie
- Déplacements sur le territoire
- Horaires irréguliers

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Être force de proposition et conseiller la direction générale / les élus sur la mise en œuvre des politiques publiques
Traduire les orientations et priorités politiques en plans d'action ou en projets, incluant des scénarii
Élaborer des stratégies de négociation, de mobilisation et d'adhésion face aux enjeux et aux acteurs en présence
Évaluer les effets des impacts d'une politique publique au regard des objectifs et des critères de résultat définis en amont
Effectuer les arbitrages en fonction des enjeux, des coûts, des risques et du résultat attendu
Garantir la cohérence de la préparation du budget et la régularité de l'exécution du budget
Coordonner, contrôler et évaluer les activités d'un ou de plusieurs directions / services
Organiser et garantir le travail en transversalité
Animer le dialogue et la concertation au sein d'une direction, d'un service
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Décliner et garantir la bonne mise en œuvre des politiques RH dans les directions / services
Piloter et animer le travail en réseau et le partenariat
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Initier et faire aboutir un projet de changement faisant intervenir des acteurs ayant des intérêts divergents
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Analyser les évolutions de l'environnement (politique, réglementaire, socio économique, etc.) du secteur, du domaine ou de l'établissement
Susciter les partenariats
Connaissances des publics et de leurs besoins (problématiques, enjeux d'accompagnement...)
Prise en compte du bien-être des professionnels
Anticiper les évolutions sociétales, les politiques publiques, les pratiques professionnelles
Créer des espaces communs d'action, d'enjeux entre culture et sport
Force de proposition / co-construction (partenaire/action)